

Les Cahiers des Dix



Les lettres du commissaire des guerres Doreil

Pierre-Georges Roy, D. ès L., M.S.R.C.

Number 9, 1944

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1080196ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1080196ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (print)

1920-437X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Roy, P.-G. (1944). Les lettres du commissaire des guerres Doreil. *Les Cahiers des Dix*, (9), 121–159. <https://doi.org/10.7202/1080196ar>

Tous droits réservés © Les Éditions La Liberté,

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Les lettres du commissaire

des guerres Doreil

Par PIERRE-GEORGES ROY, D. ès L., M.S.R.C.

Parmi les quelques douzaines d'officiers civils ou militaires qui servirent au Canada dans les dernières années du régime français, le commissaire des guerres Doreil mérite une mention spéciale. Montcalm, Lévis, Bougainville, Bourlamaque étaient honnêtes. Personne n'a mis leur probité en doute. Mais Montcalm et les officiers qui servaient sous ses ordres savaient que Bigot, Péan, Bréard, Varin, Estèbe, Cadet et leurs satellites s'étaient mis en société pour retenir à leur profit les secours envoyés dans la colonie par le roi afin de la défendre et de la sauver de l'invasion anglaise. Les lettres de la plupart de ces hauts officiers sont remplies de détails et de plaintes sur les opérations véreuses de Bigot et de ses protégés. Tout de même, ces honnêtes gens fréquentaient ces voleurs, assistaient aux fêtes scandaleuses qui se donnaient au palais de l'Intendance et ailleurs. Ils participaient en quelque façon aux dilapidations de ces parvenus car ils n'ignoraient pas que le trésor royal payait ces bals et ces orgies. Seul, parmi ces hauts officiers ou fonctionnaires, à part peut-être Montcalm, M. Doreil était conséquent. Il s'était rendu compte dès son arrivée dans le pays que tous ces gens volaient le roi et il n'avait de rapports avec eux que pour les affaires strictes de son service. On ne voit nulle part qu'il ait assisté aux fêtes données par le fastueux Bigot et les membres de sa cour. Il mettait sa conscience et l'honneur du roi au-dessus des conventions du monde et de la société.

M. Doreil n'aimait pas le Canada. Il avait vu ici tant de choses dégoûtantes qu'il en avait pris le pays en grippe. Dans ses communications aux ministres de la guerre et de la marine, il a été parfois in-

juste pour les Canadiens, mais attaché au ministère de la guerre, il avait l'intuition, probablement la preuve, que le mal dont souffrait le pays provenait en grande partie du département de la marine plus spécialement chargé des affaires de la colonie. Ce ministère où le sieur Laporte de Lalanne avait la haute main protégeait presque ouvertement les profiteurs qu'ils fussent Français ou Canadiens. De là les sursauts d'indignation de l'honnête homme qu'était M. Doreil.

M. Doreil était convaincu que le marquis de Montcalm, mieux secondé, aurait pu sauver la Nouvelle-France. Ses lettres au ministre de la marine ne réussissaient pas à lui ouvrir les yeux. Au fait, les appels de M. Doreil parvenaient-ils au ministre? Ne le laisse-t-il pas entendre clairement dans une de ses lettres? Qui, au ministère de la marine, avait intérêt à empêcher le ministre à voir clair dans les affaires de la Nouvelle-France, si ce n'est M. Laporte de Lalanne, protecteur avoué de Bigot et de toute sa bande?

M. Doreil, découragé, insista sur son rappel et il l'obtint. Le gouvernement du roi perdit ainsi les services d'un des rares officiers de l'administration qui auraient pu le renseigner honnêtement et complètement sur ce qui se passait ici.

M. Doreil avant 1755

On sait peu de choses sur M. Doreil avant 1755. Où était-il né? Était-il de Paris ou de la province? Appartenait-il à la noblesse ou avait-il fait son chemin par ses propres mérites! Quelle influence lui avait permis d'entrer au ministère de la guerre et d'y obtenir un beau poste? Nous ne savons de lui que ce qu'il a bien voulu nous dire dans ses lettres au ministre de la guerre ou au ministre de la marine.

Dans sa lettre au ministre de la guerre du 6 juillet 1755, M. Doreil écrit cependant:

« Voilà la sixième année que je suis commissaire des guerres, ayant toujours été chargé de choses extraordinaires dont il serait superflu de vous faire le détail. J'ai servi en 1750 et 1751 sans appointe-

ments; en 1752 et 1753, je n'avais que 1000 livres. Depuis le 1er janvier 1754 seulement, j'étais à 2400 livres ».

Dans une autre lettre au ministre de la guerre, celle-là datée de Brest le 15 avril 1755, M. Doreil donne quelques détails sur sa famille:

« Vous ne connaissez pas, Monseigneur, tous les sacrifices que je fais (en s'embarquant pour la Nouvelle-France); des affaires d'intérêt très importantes que je laisse en arrière, celles des successions de feu madame Doreil (sa femme), morte il y a un an, celles résultantes de la perte de sa mère que j'ai faite en septembre dernier, trois enfants dont l'aîné n'a que quatre ans, une santé chancelante depuis tous ces malheurs; tous ces motifs étaient plus que suffisants pour vous faire recevoir mes excuses. Je n'en ai point proposé, j'ai accepté sans nulle représentation. J'avais lieu d'espérer la récompense d'un zèle si décidé. Ce n'est pas encore tout, Monseigneur, je viens d'apprendre depuis six jours la mort subite de M. le marquis de Pontevéz, mon beau-père, arrivée le 28 du mois dernier. Ma présence serait absolument nécessaire en Provence pour l'intérêt de mes enfants dans un moment aussi critique. Cependant, je pars, Monseigneur, sans hésiter, je sacrifie tout à l'envie de vous plaire et au zèle qui m'animerait toujours pour le service du Roi. Heureux si ce zèle joint à l'esprit de conciliation, de déférence et d'égards me procure du moins les agréments que je dois espérer par la place que vous m'avez confiée. Je mettrai tout ce qu'il faut pour y réussir sans me flatter d'y parvenir ».

M. Doreil avait un beau-frère dans l'armée, M. de Gantès, brigadier, commandant des volontaires du Dauphiné. Ce M. de Gantès devait avoir certaines capacités puisque en apprenant la défaite et la capture du baron de Dieskau par les Anglais, il le recommandait au ministre pour le remplacer à la tête des troupes.

« C'est, disait-il, un officier que vous avez honoré de votre protection et de vos bontés et auquel vous pourriez en donner une nouvelle marque en l'honorant de la place de M. Dieskau. Il ne me convient pas de vous parler de son mérite et de ses talents, il est mon

beau-frère. A ce titre vous ne trouverez pas mauvais que j'ose vous le proposer; en vous assurant qu'il serait très agréable à M. de Vaudreuil que j'ai pressenti. Je pourrais être également garant du suffrage de nos bataillons qui l'ont vu manoeuvrer pendant la dernière guerre. Ils ont pour lui la plus haute estime et savent par expérience qu'il joint à beaucoup de valeur la prudence et l'intelligence si nécessaire ».

Voilà à peu près tout ce que nous savons sur M. Doreil avant 1755. Veuf, avec trois enfants en bas âge, on comprend que le poste qu'on lui offrait dans la petite armée du baron de Dieskau ne lui souriait pas beaucoup. Il l'accepta tout de même sur la promesse du ministre de la guerre que son séjour dans la Nouvelle-France ne dépasserait pas deux années, peut-être même une année et demie.

Les instructions de M. Doreil

C'est au mois de mars 1755 que M. Doreil fut choisi par le ministre de la guerre, le marquis de Paulmy, pour accompagner les troupes qui devaient s'embarquer quelques semaines plus tard pour la Nouvelle-France, sous le commandement du baron de Dieskau. Il devait agir comme commissaire des guerres auprès des troupes de terre.

Les instructions données à M. Doreil par le ministre sont en date du 25 mars 1755.

M. Doreil devait préparer et tenir un état du personnel des troupes, officiers et soldats; les services d'administration de l'armée étaient également sous ses ordres. Il avait, en plus, à s'occuper des femmes des soldats, des enfants, des domestiques, etc., qui devaient s'embarquer avec les régiments. Au Canada, il devait avoir la direction et la surveillance des hôpitaux militaires et de ceux qui recevaient les soldats malades ou blessés. Les chirurgiens, aide-chirurgiens, garçons chirurgiens, etc., tombaient, conséquemment, sous ses ordres. C'est lui qui devait faire les avances aux officiers et soldats, quitte à se faire rembourser par l'intendant du pays. Les équipements de chaque régiment, les munitions, les provisions de bouche, etc, faisaient aussi partie de la tâche du commissaire des guerres.

On a écrit que M. Doreil devait être sous les ordres de l'intendant de la Nouvelle-France. Une lettre du président du Conseil de Marine du 25 mars 1755 au nouveau commissaire des guerres dit bien que M. Bigot lui donnerait des instructions plus précises sur les troupes, les approvisionnements, etc. Mais ceci, croyons-nous, ne voulait pas dire que M. Doreil serait subordonné à M. Bigot. Il avait été entendu entre le ministre de la guerre et le ministre de la marine que le ministère de la guerre fournirait toutes les troupes nécessaires à la défense de la colonie, mais la subsistance, leur solde, leur accoutrement, etc., etc., restaient à la charge du ministère de la marine. Il devait donc y avoir entente et coopération entre l'intendant et le commissaire des guerres. Celui-ci avait l'obligation de fournir à l'intendant des états exacts et certifiés de toutes les dépenses. D'ailleurs, les instructions données à M. Doreil étaient formelles sur ce point. Il y était dit, en outre, que toutes les dépenses de l'expédition étaient à la charge du ministère de la marine du jour de son embarquement jusqu'à son retour en France.

L'embarquement des troupes

M. Doreil se rendit à Brest dès le 2 avril 1755 pour procéder à l'embarquement des troupes. Le régiment de Guyenne fut embarqué sur le *Léopard* et l'*Illustre*. Dès le 4 avril, M. Doreil pouvait écrire au ministre de la guerre: « Tout s'est passé dans le meilleur ordre et avec une parfaite harmonie; l'esprit de ce régiment (Guyenne) est admirable tout s'est embarqué avec joie et un empressement si décidé qu'il n'y a pas un seul homme qui n'y soit de bonne volonté. Il en est même resté plusieurs au premier bataillon qui désiraient de s'embarquer et qui ont témoigné un regret non équivoque de ne le pouvoir pas. C'est le fait de la bonne discipline établie dans ce régiment. »

Le second bataillon de Béarn fut embarqué le 8 avril sur l'*Opiniâtre* et le *Léopard*. Là encore, tout se passa très bien et M. Doreil

écrivait au ministre, le 9 avril : « Je suis obligé de vous rendre compte de la bonne volonté des troupes. Je suis persuadé que vous en entendrez parler de toutes parts. »

Le second bataillon de Bourgogne fut embarqué le 10 avril sur le *Dauphin Royal* et l'*Espérance*. « L'embarquement s'est fait avec le même ordre et la même règle que les précédents. Ce bataillon ne le cède pas aux autres pour la volonté », écrit M. Doreil au ministre, le 11 avril.

Le bataillon du régiment d'Artois destiné pour l'île Royale fut embarqué le 12 avril sur le *Défenseur* et l'*Espérance*.

Le bataillon du régiment de la Reine fut embarqué le 13 sur l'*Algonquin* et le *Lys*.

M. Doreil fut satisfait de l'esprit et du contentement qu'exprimaient les soldats d'Artois et de la Reine comme il l'avait été pour les soldats des autres régiments. Et il écrivait au ministre le 15 avril : « Tout s'est passé comme ci-devant dans le meilleur ordre avec un concert parfait et les troupes ont témoigné la même volonté. »

Toutes les troupes embarquées, il n'y avait plus qu'à attendre le vent favorable.

M. Doreil s'était embarqué sur l'*Entreprenant* qui avait pour principaux passagers le gouverneur et la marquise de Vaudreuil, le baron de Dieskau, M. de Montreuil, etc., etc.

Ce ne fut que le 3 mai que l'escadre put enfin mettre à la voile. Le 3 mai, dans l'après-midi, M. Doreil écrivait au ministre de la guerre :

« Enfin, le vent est devenu bon ce matin. On en a profité sans perte de temps. Toute la flotte est actuellement à la voile et la moitié dehors. J'ai l'honneur de vous écrire de cinq lieues en mer et nous n'attendons que le reste de l'escadre pour faire route. »

L'escadre, sous le commandement du comte Dubois de la Mothe, un marin prudent et d'expérience, était composée de plusieurs navires, au moins dix-sept. Nous connaissons parmi ces vaisseaux l'*Entreprenant*, le *Léopard*, l'*Illustre*, l'*Opiniâtre*, le *Dauphin Royal*, l'*Es-*

pérance, le *Défenseur*, l'*Algonquin*, le *Lys*, l'*Alcide*, le *Bizarre*, la *Comète*, etc.

A la hauteur de Terre-Neuve, le commandant de l'escadre, suivant ses instructions, ouvrit le pli cacheté que le ministre de la guerre lui avait fait remettre au départ de Brest. Cet ordre secret lui enjoignait de diriger le *Bizarre*, le *Défenseur*, le *Dauphin Royal* et l'*Espérance* sur l'île Royale. Les bataillons d'Artois et de Bourgogne embarqués sur ces vaisseaux étaient, en effet, destinés à l'île Royale.

La traversée de l'Entreprenant

Quelques jours après son arrivée à Québec, M. Doreil écrivait au ministre de la guerre pour lui rendre compte du voyage de l'*Entreprenant* des bancs de Terre-Neuve à Québec (6 juillet 1755) :

« Depuis cette époque (la séparation de la flotte dont une partie devait se rendre à l'île Royale), notre navigation n'a été ni si prompte ni si heureuse qu'auparavant. Nous avons trouvé des bancs de glace énormes et en grand nombre et des brumes et brouillards si épais que de la poupe du vaisseau on ne voyait souvent pas la proue, ce qui mettait en danger et rendait impossible la faculté de conserver tous les vaisseaux de l'escadre. Aussi nous trouvâmes-nous séparés de 13 vaisseaux ou frégates le 31 mai au matin. Il ne restait plus à M. Dubois de la Mothe qui montait l'*Entreprenant* sur lequel j'étais avec M. et Mme de Vaudreuil, M. de Dieskau et M. de Montreuil, que le *Bizarre* et le *Défenseur* destinés pour l'île Royale. L'*Actif* nous rejoignit le 2 juin. Nous croisâmes inutilement avec ces trois vaisseaux sur le banc pour chercher les autres. En cet état nous vîmes le 5 juin de l'avant de nous deux petits bâtiments dont un fut jugé frégate de guerre qui fut sous observation tout le jour. Le 6 au matin, étant sur les accords du sud-est du banc à Vert, nous aperçûmes sous le vent à nous dix voiles que l'on crut être des nôtres, en conséquence on fit route pour les joindre. N'en étant plus qu'à environ une lieue, M. Dubois de la Mothe fit les signaux de reconnaissance auxquels on ne

répondit point. Alors les ayant bien examinés et vu en ligne, on reconnut que c'étaient dix vaisseaux de guerre anglais qui pouvaient bien être suivis par d'autres, la brume nous empêchant de découvrir de fort loin. M. Dubois de la Mothe tint le vent au plus près et fit d'ailleurs tout ce qui dépendait de son expérience pour les éviter. La brume qui survint fort épaisse vers les onze heures nous servit beaucoup. A midi, nous les entendîmes tirer deux coups de canon de fort près, ce qui fit croire qu'ils viraient sur nous pour nous donner chasse. Cela détermina M. Dubois de la Mothe à faire ses dispositions pour le combat. En conséquence, les malades furent portés à fond de cale. On fit le branle-bas, le bastinguage, et chacun fut à son poste au plus vite. Je pris le mien à côté de M. le baron de Dieskau. Nous restâmes ainsi parés jusques vers les six heures du soir. Nous entendîmes alors tirer quatre coups de canon et un quart d'heure après quatre autre coups, toujours fort près de nous. Sur quoi M. Dubois de la Mothe et Perrier de Salvert chef d'escadre, qui montait le *Bizarre*, se concertèrent à l'aide de porte-voix sur la route qu'il convenait de faire pendant la nuit pour éviter l'escadre anglaise. Le lendemain, 7, et le 8, le temps étant assez clair, nous ne vîmes plus rien et nous prîmes connaissance de Terre-Neuve. La nuit du 8 au 9, le *Bizarre* et le *Défenseur* nous quittèrent pour prendre la route de Louisbourg où ils ont dû être précédés ou suivis par le *Dauphin Royal*, l'*Espérance*, l'*Aquilon* et la *Comète*. Nous nous trouvâmes aussi le 9 au matin séparés de l'*Actif*. Nous fîmes ainsi route par le nord jusque à l'entrée du golfe Saint-Laurent. Nous le traversâmes fort vite et nous remontâmes le fleuve très heureusement. En y entrant nous trouvâmes le vaisseau l'*Apollon* et la frégate la *Sirène* et ayant gagné l'île du Bic où nous mouillâmes le 17. Nous y trouvâmes la frégate la *Diane*, de Rochefort; nous y fûmes joints le lendemain par les vaisseaux l'*Illustre* et le *Léopard* qui nous apprirent que l'*Algonquin* et l'*Opiniâtre* nous devançaient, mais nous n'eûmes aucune nouvelle de l'*Actif*, du *Lys* et de l'*Alcide*. Ce dernier sur lequel sont embarqués M. de Rigaud, frère de M. de Vaudreuil, M. le chevalier de Rostaing, M. de Crancé, MM.

Dumoulin, Geoffroy et Aquiton, ingénieurs, et M. d'Hellincourt, neveu de M. Charlot, est armé en guerre et commandé par M. Hocquart...

« *L'Entreprenant* étant resté mouillé à l'île aux Coudres le 19, nous passâmes le 20 M. de Dieskau, M. de Montreuil et moi à bord de *l'Illustre* qui est venu jusqu'ici (Quebec). J'y débarquai le 23 au matin. M. et Mme de Vaudreuil y étaient arrivés deux heures auparavant sur la *Diane*. M. de Dieskau et M. de Montreuil débarquèrent l'après-midi. J'y trouvai les neuf compagnies du bataillon du Béarn qui étaient débarquées de *l'Opiniâtre* le 20. »

La perte de l'Alcide et du Lys

L'Alcide et le *Lys* faisaient partie du convoi qui transportait dans la Nouvelle-France les troupes commandées par le baron de Dieskau. Dès les premiers jours de son arrivée à Québec, M. Doreil avait manifesté son inquiétude au sujet de ces deux vaisseaux. Un seul, *l'Alcide*, était armé en guerre et, malgré ses quelques canons, il n'aurait pu tenir longtemps contre des forces supérieures.

La lettre de M. Doreil au ministre du 20 juillet 1755 nous donne certains renseignements sur le combat soutenu par *l'Alcide* contre cinq vaisseaux de guerre anglais, en juillet 1755. Il écrivait :

« Les craintes que je vous ai témoignées, Monseigneur, par ma lettre du 6 de ce mois ne se sont que trop justifiées, ainsi que le rapporte un capitaine de vaisseau marchand, Après les plus cruelles incertitudes sur le sort des vaisseaux *l'Alcide* et le *Lys*, nous apprîmes le 16 par un petit bâtiment dépêché de Louisbourg par M. Perrier de Salvart, chef d'escadre, la prise de ces deux vaisseaux dont voici le détail en substance : Le 8 juin *l'Alcide*, le *Lys* et le *Dauphin Royal* faisant route, après nous avoir inutilement cherché depuis notre séparation, firent rencontre de quatorze gros vaisseaux Anglais qu'ils ne purent éviter. Ils furent attaqués, *l'Alcide* armé en guerre se sacrifia pour sauver les autres, il rendit un combat sanglant contre cinq des plus gros vaisseaux de cette escadre et résista cinq heures. Il fut pris enfin

et conduit à Chibouctou. M. le chevalier de Rostaing y a été tué, de même que MM. de L'Aubepin, Hocquart, enseigne de vaisseau, et Robineau, brigadier des Gardes de la Marine. MM. de Foligny, de Courserac, lieutenant de vaisseau, et de Cau, garde de la Marine, ont été blessés. Il y a eu 80 hommes de l'équipage tués sans les blessés. On sait que le vaisseau est à Chibouctou, mais on ignore si M. Hocquart qui le commandait y a été conduit ou mené en Angleterre avec ses officiers. Il est vraisemblable que M. de Vaudreuil de Rigaud, gouverneur des Trois-Rivières, M. de Crancé, commissaire des guerres, MM. Dumoulin, Geoffroy, Aguitton, ingénieurs, et M. d'Hellincourt, aide de camp de M. de Dieskau, auront eu le même sort. On parle diversement du *Lys*. On ne sait point si son combat a été meurtrier, ni ceux qui y ont péri; il n'était pas arrivé à Chibouctou avec l'*Alcide*, et les Anglais en paraissaient en peine. On dit qu'après avoir été rendu, amariné et les deux compagnies de Grenadiers et les six de Fusilliers de la Reine et de Languedoc distribuées sur les vaisseaux ennemis, on avait fait passer dessus 80 Anglais pour contenir l'équipage et conduire le vaisseau; que cet équipage composé d'environ 300 hommes s'était révolté et avait fait voile pour France, mais cela est trop extraordinaire pour ne pas mériter confirmation. Vous en saurez, Monseigneur, le vrai avant nous. A l'égard du *Dauphin Royal* qui transportait neuf compagnies de Fusilliers et l'état major du bataillon de Bourgogne, comme il était de l'avant de l'*Alcide* et du *Lys* lorsqu'ils furent attaqués, il fit force voiles, échappa aux Anglais et arriva sain et sauf à Louisbourg, sa destination. On dit que nos troupes ont été dépouillées et traitées indignement. Depuis cette époque une escadre anglaise forte de plus de 25 vaisseaux a paru devant Louisbourg presque à la portée du canon et on assure qu'elle croise à l'entrée du golfe St-Laurent. Si cela est, nos six vaisseaux de l'Isle Royale et les neuf qui restent ici à M. Dubois de la Motte courent bien des risques pour le retour, n'y ayant sur le total que l'*Entreprenant* et le *Bizarre* armés en guerre et deux frégates. Ils se disposent cependant au départ et c'est par l'*Illustre* que je vous fais passer mes dépêches. Je les remets, Monseigneur à

M. Robert, commissaire général de la Marine, faisant fonction d'intendant de l'escadre, qui les jettera à la mer en cas d'attaque. »⁽¹⁾

Les bagages de M. Doreil

Les officiers militaires et civils qui venaient servir dans la Nouvelle-France apportaient avec eux leurs effets et les provisions nécessaires à leur subsistance pendant au moins un an. Ils auraient pu se procurer toutes ces nécessités à Québec ou à Montréal mais les prix des marchands de la colonie étaient deux fois plus élevés que ceux des négociants de France. Dans ces conditions on comprend que ces officiers apportaient ici tout ce qui leur était nécessaire, d'autant plus que le fret ne leur coûtait rien sur les vaisseaux du roi.

Le commandant de l'*Entreprenant* ayant refusé d'embarquer sur son navire les effets de M. Doreil, de son secrétaire et de ses trois domestiques, le commissaire des guerres réussit à placer presque toutes ses caisses sur l'*Alcide* qui devait faire route en même temps que l'*Entreprenant*.

Or le 6 juillet 1755 on n'avait eu encore à Québec aucune nouvelle de l'*Alcide*. M. Doreil écrivait au ministre ce jour-là :

« J'ai lieu Monseigneur, d'être plus inquiet que personne puisque j'ai embarqué sur l'*Alcide* les trois quarts de mes meilleurs effets, M. Dubois de La Mothe n'ayant pas voulu s'en charger sur l'*Entreprenant* où mon secrétaire, moi et mes gens n'avions précisément que ce qui nous était nécessaire pour la traversée. Je suis réduit au seul habit que j'avais sur le corps et à mon linge de nuit; s'il était arrivé malheur à ce vaisseau, j'essuierais une perte d'environ douze mille livres qui jointe à celle qu'occasionne l'abandon de mes affaires à la suite de la mort d'une épouse, d'une mère et d'un beau-père m'écraserait absolument si vous n'aviez la bonté de m'en faire indemniser ».

(1) Dans *Collection de manuscrits* (vol. III, p. 540), on trouvera une relation plus étendue du combat de l'*Alcide*. Cette dernière relation est évidemment plus véridique que celle de M. Doreil puisque l'auteur anonyme était un des officiers ou des passagers de l'*Alcide*.

Les craintes de M. Doreil se trouvèrent justifiées quelques jours plus tard. En effet, on apprit à Québec le combat héroïque de l'*Alcide* contre cinq vaisseaux anglais et sa prise subséquente, le 8 juin 1755.

Par la prise de l'*Alcide*, M. Doreil perdait tous ses effets personnels, ses provisions, et son secrétaire de même que ses trois domestiques se voyaient également dépouillés de tout ce qu'ils apportaient. Le commissaire des guerres estimait sa perte à 12,000 livres. Mais il était un solliciteur qui ne se décourageait pas. Il écrivit lettre sur lettre au ministre pendant deux années et celui-ci finit par lui accorder la gratification qu'il sollicitait.

M. Doreil et le titre d'ordonnateur

M. Doreil était arrivé dans la colonie avec le simple titre de commissaire des guerres. Or, les officiels de la Nouvelle-France, peu fixés sur la gradation des charges au ministère de la guerre, lui donnaient le titre d'ordonnateur qui, paraît-il, était bien supérieur à celui de commissaire. Et M. Doreil, par amour propre — c'est lui qui l'écrit — n'osait les renseigner sur sa véritable situation de peur de perdre le prestige dont il jouissait parmi les fonctionnaires du pays. Il crut que le bon moyen de faire cesser cette situation équivoque était d'obtenir le titre en question.

Lisons sa lettre du 28 octobre 1755. Elle est bien dans l'esprit du temps :

« Qu'il me soit permis, Monseigneur, de vous représenter que ici et tout le corps de la Marine et celui de nos troupes me croient pourvu du brevet d'ordonnateur et m'en donnent le titre persuadé que cette grâce a été le fruit de tous les sacrifices que j'ai faits en m'expatriant et que j'ai et comme tous ceux qui composent notre état major en avancement. Je vous avoue, Monseigneur, que mon amour propre aurait trop souffert de les détromper. J'ose même dire qu'en le faisant j'aurais diminué l'opinion que l'on a des prérogatives de ma place et porté atteinte à l'avantage que les troupes retirent de cette opinion

favorable, laquelle je tâche de confirmer par la décerne de ma conduite. Vous êtes trop juste, Monseigneur, pour me désapprouver et me refuser plus longtemps une grâce qui me flattera d'autant plus que je la devrais à vos bontés. Je n'ose dire qu'elle est méritée. Cependant je suis à la fin de la sixième année d'un service laborieux et continu. J'ai abandonné mes affaires, des enfants au berceau, compromis ma santé, exposé ma vie, et je suis accablé sous le fardeau du travail et des devoirs que m'impose la place que vous m'avez confiée et dont je connais l'importance au point de me flatter de la bien remplir ou de mourir à la peine. Je vais Monseigneur, vous donner une nouvelle preuve de zèle et de mon attachement pour les intérêts du Roi afin de mériter davantage auprès de vous. Vous m'aviez destiné un second pour le Canada. J'ai été privé de ce secours jusqu'à présent et c'était le temps le plus critique, malgré cela, j'ai fait face, et ma santé n'est pas plus mauvaise. Je me sens la volonté de m'en passer encore l'année prochaine et d'épargner cette dépense au Roi. Vous pouvez donc, Monseigneur, vous dispenser d'en envoyer un ici quand même il passerait de nouvelles troupes, mais, je le répète, il est d'une nécessité absolue que vous ayez la bonté d'en envoyer un à l'île Royale ».

Le ministre se fit un peu prier pour accorder la grâce demandée. Mais M. Doreil insistant, il se décida à se rendre à ses désirs.

M. Doreil avait-il une mission secrète?

M. Doreil, officier ou fonctionnaire du ministère de la guerre, faisait de minutieux rapports au ministre. Rien n'échappe à son attention dans ses lettres: état physique et moral des officiers et soldats, nourriture, uniformes, permutations, etc., etc. Il note même les maladies, les mariages, les décès des officiers. Le commissaire des guerres, chargé de besogne, trouvait encore le temps d'écrire, et presque aussi souvent qu'à son propre chef, au ministre de la marine qui, il est vrai, avait en mains l'administration de la colonie mais n'avait aucune juridiction sur M. Doreil.

La double correspondance de M. Doreil a fait croire à quelques-uns qu'il avait été chargé par le ministre de la marine de faire rapport sur les officiers militaires et civils de la colonie, plus précisément sur l'intendant Bigot et ses comparses.

Il n'en est rien. D'ailleurs, en 1755, Bigot n'était pas encore tenu en suspicion, du moins par son chef, le ministre de la marine. Il est à présumer que M. de Laporte de Lalanne, principal commis du ministère de la marine, le protecteur de Bigot, avait le soin de ne pas mettre devant le ministre toutes les dénonciations anonymes ou autres qui arrivaient au ministère contre les prévaricateurs de la colonie.

M. Doreil explique dans sa lettre au ministre de la guerre du 29 juillet 1755 sur quelle autorisation il écrivait aussi souvent au ministre de la marine.

« J'avais compté, Monseigneur, ne rendre compte qu'à vous seul pendant tout le temps de cette mission; vous m'aviez même fait l'honneur de me dire environ quinze jours avant mon départ de Versailles que je pourrais suivre en cela mon inclination et que vous vous en étiez expliqué avec M. le comte d'Argenson. Mais vous devez vous rappeler, Monseigneur, que ce ministre me dit en votre présence au moment que je pris congé de lui que son intention était que je lui rendisse compte exactement; sur quoi, vous me fites l'honneur de me dire le soir du même jour, qu'en ce cas je devais vous écrire par duplicata: c'est à quoi j'aurai grande attention. Je me bornerai à vous rendre quelques comptes particuliers sur les choses qui me paraîtront valoir la peine. »

Les premières constatations de M. Doreil

M. Doreil écrivait à M. Fumeron, haut fonctionnaire du ministère de la guerre, le 5 juillet 1755:

« Je débarquerai le 23 au matin, bien fatigué du séjour de la mer, bien maigre et avec beaucoup de mal à la poitrine. J'aurais besoin de repos et de rafraîchissements, mais le moyen d'en prendre. Je suis

seul; mon secrétaire qui a été à toute extrémité peut à peine écrire deux heures par jour ».

La même lettre nous dit qu'en outre de son secrétaire M. Doreil avait amené trois domestiques à Québec. Ces hauts fonctionnaires étaient tous les mêmes: ils s'imaginaient en venant ici passer en pays absolument sauvage et ne trouver personne pour les servir. Ne voit-on pas Mgr Dosquet, coadjuteur de Québec, qui aurait dû pourtant être mieux informé, amener ici cinq ou six domestiques?

Esprit curieux, inquisiteur, aimant à se rendre compte de tout par lui-même, M. Doreil, malgré ses malaises, se mit tout de suite à la besogne, tout en étudiant ce qui se trouvait autour de lui, dans l'armée, dans l'administration civile, dans le commerce, dans le peuple. Et, le 28 octobre 1755, dans une lettre à M. d'Argenson, ministre de la guerre, après lui avoir fait part des détails qui concernaient son office, il lui jetait le cri d'alarme:

« La situation de cette colonie est critique à tous égards. Elle exige de prompts et puissants secours. J'ose même avancer, Monseigneur, que si on n'en envoie pas elle court les plus grands risques dès l'année prochaine car il n'est pas douteux que les Anglais feront les plus grands efforts pour l'envahir, et que nous serons attaqués de nouveau au printemps prochain. Les troupes sont de la meilleure volonté, elles soutiennent avec une constance et un zèle infini les peines et les fatigues auxquelles elles ont été exposées sans interruption depuis leur arrivée, mais elles sont en si petit nombre, et il y a une si grande étendue de pays à garder qu'elles ne peuvent pas suffire... »

Le même jour (28 octobre 1755), M. Doreil écrivait au marquis de Paulmy, ministre de la marine:

« Vous verrez, Mgr, dit-il, par ce que j'ai glissé dans ma lettre à M. le comte d'Argenson que les intérêts du Roi ne sont pas ici très bien ménagés. Ceux de la colonie ne le sont pas davantage, le commerce languit, l'habitant est vexé. Mais il en résulte que les personnes qui ont la manutention des affaires et ceux qui leur sont affidés font des fortunes immenses et comme elles réunissent toute l'autorité elles agis-

sent assez ouvertement. Depuis longtemps les particuliers lésés usent de plaintes qui jusqu'à présent ont été inutiles et n'ont servi que pour occasionner des désagréments et souvent des pertes.

« M. de Vaudreuil est bien éloigné d'approuver ce qui se passe. Il n'en ignore pas la moindre chose, il s'est ouvert à moi jusqu'à m'en parler en détail. Il en gémit, mais je conçois qu'à moins d'un éclat ce sera toujours de même. Il veut se maintenir; d'ailleurs, il lui est défendu de se mêler de la partie de la finance et de quelques autres qui y sont intimement réunies. C'est un général qui a les intentions bonnes, droites, qui est doux, bienfaisant, d'un abord facile et d'une politesse toujours prévenante, mais les circonstances et la besogne présente sont un peu trop fortes pour sa tête. Il a besoin d'un conseiller dégagée de vues particulières et qui leur suggère le courage d'esprit. Il paraît agir avec moi de bonne foi. Je l'aiderai si je puis et je serai un peu débarrassé si le commandant qui nous sera envoyé le printemps prochain est d'un esprit liant et d'un caractère doux, il gouvernera le gouverneur ».

Selon une habitude qu'il conserva jusqu'à la fin de son séjour dans la Nouvelle-France, M. Doreil, dans sa lettre au marquis de Paulmy, parle bien du mal qui ronge la colonie, mais il ne nomme pas l'intendant Bigot. Courtisan, ne voulant pas nuire à son avancement, il savait que les lettres adressées au ministre de la marine étaient lues par M. Laporte de Lalanne et il ne voulait pas compromettre son avancement ou ses intérêts. A cette époque, le principal commis avait encore le bras long et il aurait pu nuire singulièrement au commissaire des guerres. Il est vrai que le ministre de la marine avait confiance en M. Doreil mais les ministres, alors comme plus tard, duraient si peu en France!

Les lettres prophétiques de M. Doreil

On a beaucoup parlé des *Lettres prophétiques* du marquis de Montcalm. Plusieurs les ont prises au sérieux. Garneau, notre grand

historien, en a même cité quelques passages. Il n'est que juste d'ajouter que M. Garneau doutait de leur authenticité. Depuis, il a été surabondamment prouvé que le héros de Carillon n'a pas écrit ces lettres. Cette suepercherie était l'oeuvre d'un imposteur, probablement l'apostat Roubaud. Il avait beau jeu pour faire des prophéties puisque ces lettres ne furent publiées que vingt ans après les événements dont elles parlaient. Tâche facile, en vérité!

Les lettres de M. Doreil au ministre de la guerre et au ministre de la marine, écrites du Canada en 1755, 1756, 1757 et 1758, sont bien authentiques. Le commissaire des guerres ne faisait pas métier de prophète. Tout de même la plupart des fâcheux événements qu'il redoutait ne tardèrent pas à se réaliser. Si ses appels et ses avertissements avaient eu le don de réveiller les ministres du roi de leur somnolence, la colonie de la Nouvelle-France ne serait peut-être pas tombée aux mains des Anglais et il y aurait sur le sol d'Amérique, aujourd'hui, une autre France forte, puissante, qui pourrait aider la vieille France à débarrasser son territoire des barbares Teutons.

Mais rien n'arrive sans la permission de la Providence et la conquête de la Nouvelle-France par les Anglais a peut-être empêché notre pays de devenir un des états de la République voisine. Notre sujétion au grand tout américain nous aurait-elle permis de garder notre foi et notre langue? Nous avons droit d'en douter surtout pour la langue quand nous pensons à l'état actuel de la Louisiane.

Pour revenir aux lettres de M. Doreil, toutes n'ont pas la même importance. Plusieurs s'occupent presque exclusivement des affaires d'administration proprement dites: déplacements des régiments, permutations des officiers, habillements, etc., etc. D'autres ne sont que des *doubles* en ce sens que M. Doreil envoyait aux ministres de la guerre et de la marine les mêmes lettres. Les termes sont parfois différents mais les sujets traités sont les mêmes.

Toutefois, plusieurs lettres de M. Doreil ont une grande impor-

tance pour ceux qui veulent étudier les dernières années du régime français au Canada⁽²⁾

La croix de Saint-Louis

M. Doreil avait à peine obtenu une faveur qu'il en sollicitait une autre. Dès son arrivée ici il avait demandé une gratification pour la perte de ses bagages. Cette gratification accordée, il demanda le titre d'ordonnateur qu'il obtint également après plusieurs lettres de sollicitations.

Mais l'ambition qui lui tenait surtout au coeur était la croix de Saint-Louis. Cette haute faveur ne s'accordait d'ordinaire qu'aux officiers de guerre, M. Doreil n'était qu'officier d'administration. Mais il se risqua tout de même à demander le titre tant convoité de chevalier de Saint-Louis. On en comptait deux ou trois douzaines dans la colonie. Quelques-uns n'avaient pas ses services ni sa compétence.

Le 2 novembre 1757, M. Doreil écrivait au ministre :

« Votre protection, Monseigneur, sur laquelle j'ay toujours osé compter, les circonstances de mon service en Amérique, et la prolongation de mon séjour ne peuvent-elles pas me faire espérer quelque grâce. La décoration de la croix de St-Louis, que vous voulez bien quelques fois accorder à mes confrères, serait celle qui me flatterait le plus. Si je n'ai pas des services de guerre antérieurs comme quelques-uns d'eux ne pourrais-je pas espérer qu'une expatriation à 1500 lieues, un séjour de plus de 4 ans loin de ma famille et de mes affaires et un service tout à fait extraordinaire puissent compenser ceux de mes confrères? Je n'ose pas vous dire, Monseigneur, que peut être beaucoup d'eux ne voudraient pas acheter cet honneur au même prix. Le Roi a accordé quelques fois des pensions à mes confrères, rien ne semble mieux les autoriser qu'un service particulier et unique mais

(2) L. Dussieux, dans son ouvrage *Le Canada sous la domination française*, a publié intégralement les quatre plus importantes lettres de M. Doreil, celles du 31 juillet 1758, du 21 août 1758, du 31 août 1758 et du 20 octobre 1758.

sur toutes les grâces dont vous pouvez me croire susceptible, Monseigneur, je dois m'en rapporter à votre protection, mon attachement pour mon ministre et, si vous me permettez de le dire, encore plus pour Monseigneur le marquis de Paulmy me paraît un sur garant que vous voudrez bien m'accorder quelque grâce l'année prochaine que l'on puisse regarder comme l'approbation de mes services. »

En 1758, M. Doreil eut un gros désappointement. Le marquis de Paulmy sur lequel il comptait pour obtenir la croix de Saint-Louis, quitta le ministère de la guerre. M. Doreil écrivait, le 15 juin 1758, à un des hauts employés du ministère :

« Je me recommande plus que jamais à votre protection. Vous savez, Monsieur, à quoi je puis être propre pour l'avenir. Quant à présent j'ai eu l'honneur de vous informer de ce que j'ai demandé au ministre l'année dernière: la croix de Saint-Louis ou, si on ne juge à propos de me l'accorder qu'à mon retour, une pension en attendant. Je me suis cru susceptible de l'une ou l'autre grâce cette année et M. le marquis de Montcalm l'a jugé ainsi... »

Sur sa demande de la croix de Saint-Louis, on trouve l'apostille suivante :

« On serait fort aise de lui donner des preuves des dispositions favorables où on est à son égard dans la demande qu'il fait de la croix de Saint-Louis et d'une pension. Il doit sentir combien il est difficile d'obtenir la première de ces grâces. On désire de trouver dans l'envie qu'on a de l'obliger des moyens capables d'en surmonter les obstacles. A l'égard de son retour en France, si sa fortune souffre aussi considérablement qu'il le dit de son absence, il faudra bien qu'on s'occupe de son rappel, quoiqu'il soit difficile et même nuisible au service du Roi de le retirer d'un pays qu'il connaît et où les circonstances critiques où les affaires doivent s'y trouver plus que jamais, semble exiger de plus en plus qu'il continue d'être chargé d'une administration dont il a établi la sûreté du travail et qui, passant dans d'autres mains, pourrait ne pas avoir autant de solidité. Le détail de la misère de nos troupes qu'il fait est des plus touchant; on s'est occupé du soin de lui

faire passer des subsistances dont il faut espérer que, malgré la vigilance des Anglais, une partie du moins lui sera parvenue... »⁽³⁾

M. Doreil obtint, croyons-nous, la pension qu'il demandait mais la croix de Saint-Louis ne lui fut pas accordée ni en 1758 ni plus tard.

La paix à tout prix!

Nouveau Cassandre, M. Doreil, pendant ses trois années de séjour dans la Nouvelle-France, ne cessa de crier au ministre de la guerre et au ministre de la marine: la paix, la paix à tout prix. Il voyait clair dans les affaires de la colonie et il était convaincu qu'avec le peu de troupes que le roi envoyait ici, la désunion qui règnait parmi les chefs, les vols organisés dans tous les domaines de l'administration militaire et civile, le pays devait fatalement tomber au pouvoir des Anglais.

Nous avons cité plus tard la lettre de M. Doreil au ministre d'Argenson du 28 octobre 1755. A peu près toutes ses lettres, de 1755 à 1758, reviennent sur le sujet. La paix! La paix! sinon le pays est perdu.

Deux jours après sa lettre au ministre d'Argenson, soit le 30 octobre 1755, M. Doreil écrivait à un des hauts officiels du ministère de la guerre:

« C'est M. de Roquemaure, avec lequel j'ai eu l'honneur de dîner chez vous, qui nous commande depuis la malheureuse époque du 8 septembre. Il nous faut de prompts et de puissants secours sans quoi cette colonie est perdue, et surtout un chef plus prudent que M. de Dieskau qui, entre nous, n'avait rien de ce qu'il faut pour faire un bon général, à moins que l'intrépidité poussée jusqu'à la témérité ne tienne lieu de tout. »

Le 2 octobre 1757, M. Doreil écrit au ministre:

« En réfléchissant sur la situation actuelle de cette colonie, peut-on demander une augmentation de bouches? Il faut espérer que l'on sera plus attentif que l'on ne l'a été cette année à envoyer de puissants

(3) J.-Edmond Roy, *Rapport sur les Archives de France*, p. 311.

secours en vivres et ne pas se reposer sur la prévoyance, et les engagements d'un munitionnaire établi du 1er janvier seulement et qui en débutant a osé compter presque spécialement sur la récolte d'un pays où en comprenant les Acadiens réfugiés, l'augmentation des sauvages, les prisonniers anglais, il y a neuf à dix mille bouches de plus qu'en l'ordinaire à nourrir, on ne blâme pas seulement ce munitionnaire, il y aurait tant de choses à dire là-dessus que je prends par prudence le parti de me taire. Je gémiss de voir une colonie si intéressante et des troupes qui la défendent souvent exposés par la cupidité de certaines personnes à périr de faim et de misère. Monsieur le marquis de Montcalm s'étendra peut-être davantage. Je lui en laisse le soin, mais que peut-il faire, ainsi que moi, des représentations contre lesquelles on est toujours en garde et qui ne sont presque jamais écoutées. »

Le 31 juillet 1758, M. Doreil écrit au ministre :

« L'inepsie, l'intrigue, le mensonge, l'avidité perdront dans peu cette colonie qui coûte si cher au Roi. Si elle échappe cette année, ce qui n'est pas encore certain, l'ennemi pourrait revenir avec de plus grandes forces et plus de précaution. Il est absolument nécessaire de faire la paix cet hiver, Monseigneur, ou elle sera aux Anglais l'année prochaine quelque chose que M. de Vaudreuil puisse écrire et faire écrire et dire. Il est de la plus grande importance de changer toute l'administration aussitôt la paix faite; si elle devait tarder à se faire changer dès à présent le gouverneur général sans quoi le marquis de Montcalm aura soutenu cette machine toujours prête à s'écrouler pour la voir périr enfin et peut-être en être l'injuste victime. Il y a deux ans qu'il ne cesse de parler de l'entreprise et de la descente que l'ennemi peut faire à Québec. On ne veut ne rien prévoir ni rien ordonner. Il use sa santé, ruine sa bourse, voit tout le mal, en est pénétré ne pouvant y remédier ni faire le bien il demande son rappel et sert en attendant à son ordinaire. Il devra dix mille écus au premier janvier. Son désintéressement fait la critique, excite la jalousie et attire l'inimitié. Il a eu beaucoup de peine à calmer l'officier et le soldat français qui,

enfin, après trois ans de souffrances est éclaté. Les derniers pendant l'action du 8 ont tenu plusieurs propos dignes d'être recueillis. En voici un entre autres: M. de Vaudreuil a vendu le pays mais f... nous ne souffrirons pas qu'il le livre. Il nous a sacrifiés pour nous faire couper les c... défendons les; vive le Roi et notre général. « La paix, la paix, Monseigneur, n'importe à quel prix... »

Le 1er septembre 1758, c'est à un haut fonctionnaire du département de la guerre que M. Doreil se confie :

« Je vous supplie de prendre communication d'une lettre fort importante que j'ai l'honneur d'écrire à M. le maréchal de Belle-Isle en date d'hier... Je me persuade, Monsieur, que vous serez frappé du contenu de ma lettre et qu'elle vous fera connaître de plus en plus combien il est à désirer que la paix se fasse cet hiver, sans quoi le Canada est perdu sans ressource; outre le danger extérieur, son intérieur est une mauvaise machine mal montée qui a toujours été prête à écrouler et que le corps français a soutenu jusqu'à présent par miracle mais il n'y en a plus à espérer malgré tous les soins et les talents de M. le marquis de Montcalm. Je ne serais pas surpris si l'ennemi était maître de toute la colonie avant l'arrivée des premiers secours que l'on pourrait envoyer de France le printemps prochain ».

Encore le 12 août 1758, M. Doreil supplie le ministre de la guerre de faire la paix :

« M. le marquis de Montcalm ne cesse de m'écrire, Monseigneur, pour me réitérer ses instances de vous représenter la nécessité de la paix cet hiver sans quoi les choses restent sur le même pied où elles sont. Les Anglais auront le Canada l'année prochaine. Nous sommes comme des soldats à l'agonie de qui la Providence et l'habileté du médecin prolongent les jours de quelques instants. »

La bataille de Carillon

Cinq ou six relations de la bataille de Carillon ont été publiées. M. Doreil n'assistait pas à cette brillante victoire française. Mais il était le confident du marquis de Montcalm qui lui écrivait très souvent

et lui faisait part de ses projets, de ses espoirs, de ses ennuis. Les renseignements que M. Doreil donne aux ministres de la guerre et de la marine et à ses amis d'Europe sur la bataille de Carillon, il les tient du vainqueur lui-même de Carillon. On peut donc les accepter comme authentiques. Ces renseignements aideront à compléter et peut-être à corriger les relations connues de la bataille du 8 juillet 1758.

Dans sa lettre à un employé supérieur du ministère de la guerre du 28 juillet 1758, M. Doreil écrivait :

« A peine étaient-ils rassemblés (3,700 des troupes de terre) et lui-même (Montcalm) arrivé de sa personne au camp sous Carillon, n'ayant pu partir de Montréal que le 25 juin, qu'il eut avis de toutes parts que les Anglais au nombre de 25,000 à 30,000 hommes déjà rassemblés au camp de l'ancien fort George avec l'artillerie et les attirails nécessaires pour un siège, se disposaient à se mettre en mouvement pour l'attaquer et faire celui de Carillon. M. de Montcalm ne perdit point de temps; il pria et pressa de nouveau M. le marquis de Vaudreuil de lui envoyer du renfort et fit cependant les plus sages dispositions de sa petite armée pour tâcher d'arrêter du moins les plus grands progrès de l'ennemi, demie lieue de Carillon où le général se replia entièrement dès le soir. Il y avait laissé le troisième bataillon de Berry à la garde du fort. M. le marquis de Montcalm fit travailler en arrivant aux abattis par toute l'armée sous la direction de Mrs de Pont le Roy et Desandrouins. Ce travail fut commencé avec ardeur, continué la journée du 7 et perfectionné dans la matinée du 8. Jamais ouvrage fut si à propos, ni si essentiellement utile au bien de l'Etat. On ne peut à cette occasion dire trop de bien de Mrs de Pont le Roy et Desandrouins. L'ennemi déboucha ce même jour, 8, à midi et demi, sur quatre colonnes principales et avança jusques à 45 pas avec beaucoup d'audace. Il fut reçu avec une fermeté et un courage héroïque, et toujours repoussé pendant plus de sept heures du combat le plus vif et le plus opiniâtre.

« Jamais journée si heureuse, si étonnante et si glorieuse pour les troupes du Roi. Je ne vous en ferai pas le détail, Monsieur. Je pense

que pour y suppléer vous voudrez bien prendre communication de la lettre que j'ai l'honneur d'écrire à M. le maréchal de Belleisle pour accompagner des doubles de celles écrites par M. le marquis de Montcalm à M. le marquis de Vaudreuil le 9, pour l'informer de sa victoire et des circonstances de cette journée à jamais mémorable. Elle nous coûte cher en officiers et M. de Bourlamaque y a reçu une blessure bien dangereuse. La perte des soldats n'est pas proportionnée. Quel surcroît de bonheur pour la colonie et pour la France si M. le marquis de Montcalm avait eu seulement 2 à 300 sauvages et des canadiens ingambes à joindre à un fort détachement de troupes qu'il aurait envoyé à la poursuite des ennemis! Ils ont fait leur retraite avec terreur et dans le plus grand désordre abandonnant partie de leurs blessés. Leur perte est de plus de 5000 hommes tués ou blessés: nous sommes sûrs de plus de 2500 cadavres. Ils ont eu deux généraux tués, un ou deux colonels et le major résolu de se replier sur Carillon et de l'y combattre la grande inégalité. Il avait la bonté de m'instruire de tout, et je vous avoue, Monsieur, que je tremblais sur l'événement, d'autant plus que nous savions que l'ennemi avait environ dix mille hommes d'excellentes troupes réglées d'Europe: En effet, il y avait de quoi frémir. Le fort de Carillon n'est point achevé; il ne peut contenir que 400 hommes de garnison, point de vivres que pour 9 à 12 jours, point de Sauvages, point de retraite. L'ennemi sans combattre pouvait faire son débarquement au dessus de Carillon, couper la communication de ce fort avec celui de St-Frédéric, conséquemment avec Montréal, et marcher de suite en laissant un tiers de son armée pour bloquer ces deux forts et M. de Montcalm. Ce général n'aurait eu d'autre parti à prendre, ses vivres consommées, que de se rendre prisonnier de guerre avec sa petite armée et peut-être à discrétion. Il s'ensuivait la perte totale de la colonie. Elle se serait trouvée coupée par le milieu et ses forces détruites, car tout ce qui se serait rencontré au passage des ennemis sur la route de St-Frédéric au fort St-Jean, et du fort St-Jean à Montréal n'aurait pu éviter d'être battu en détail. Le fort St-Jean et celui de Chambly qui sont de misérables bicoques surtout le dernier,

étaient enlevés d'emblée, ainsi que les approvisionnements de l'armée, à laquelle ils servent d'entrepôt. Telle était Monsieur, la triste situation de cette colonie lorsque l'ennemi commença à paraître le 6 de ce mois au point du jour sur le lac St-Sacrement. On compta dès lors jusqu'à 700 berges. L'avant garde composée de six mille hommes d'élite débarqua la première. Nous n'avions en avant que trois bataillons énervés, sous les ordres de M. de Bourlamaque, les seuls qui étaient à portée de s'opposer à la descente. L'inégalité des forces, la juste crainte d'être coupé et enveloppé déterminèrent ce colonel à se replier sur le camp de la Chûte où était M. le marquis de Montcalm avec quatre bataillons. Cet endroit n'est qu'à une général. Les Anglais ont attaqué avec vigueur et entretenu le combat avec beaucoup de courage, ayant leurs meilleures troupes à la tête des colonnes; mais le moindre de nos soldats a fait des miracles et Mrs les officiers des prodiges de valeur. Quelles louanges ne méritent pas aussi Mrs les commandants des corps! Que de fermeté, de sangfroid et de sagesse dans Mrs de Lévis et de Bourlamaque! Ce qu'il y aurait à dire de M. le marquis de Montcalm est au-dessus de tout éloge. Conquérant de Chouagen et du Fort George, toujours victorieux depuis son arrivée en Canada, il ne manquait plus à sa gloire que de sauver la colonie au moment décisif de sa perte. Vous remarquerez, Monsieur, dans sa lettre à M. de Vaudreuil, qu'en comblant d'éloges tous ceux qui ont combattu sous ses ordres, il a la modestie de dire de lui « Je n'ai eu que la gloire de me trouver le général de troupes aussi valeureuses & ».

« Qui croirait après cela qu'un tel homme sert ici avec beaucoup de désagrément? Cela n'est cependant que trop certain; aussi songe-t-il à sa retraite qui, j'espère, sera suivie de la mienne. Vous avez trop de bonté pour moi, Monsieur, et M. le maréchal de Belleisle est trop juste pour que je doive craindre d'être plus longtemps sacrifié. Je traiterai cet article ailleurs. »

Deux jours plus tard, le 30 juillet 1758, M. Doreil écrivait au marquis de Paulmy, qui venait d'être remplacé au ministère de la guerre par le maréchal de Belle-Isle:

« Ma dernière lettre du 14 juin vous avait fait connaître nos craintes sur le peu de forces destinées à M. le marquis de Montcalm pour faire face à l'ennemi sur la frontière du lac Saint-Sacrement, tandis qu'un détachement de 2000 hommes d'élite, non compris beaucoup de Sauvages, était destiné à marcher au pays des Cinq Nations Iroquoises et sur Corlar, sur une légère espérance donnée par ces nations, qui ont toujours été perfides, quelles pourraient prendre la hache pour nous et frapper sur l'Anglais. Cette destination faite par M. le marquis de Vaudreuil sans avoir consulté M. de marquis de Montcalm, qui prétendait avec raison qu'un détachement de 400 à 500 hommes au plus était suffisant, a mis cette colonie à deux doigts de sa perte. A peine M. le marquis de Montcalm était-il arrivé au camp de Carillon, le 30 juin dernier, qu'il eut les ennemis sur les bras au nombre de plus de 25,000 hommes, dont 8,000 de troupes réglées d'Europe et en outre 500 Sauvages. Il n'avait qu'environ 3,500 hommes dont 400 seulement de la colonie. Ne devait-il pas s'en flatter cependant, ô journée à jamais mémorable, et que la postérité aura peine à croire! Cette formidable armée des ennemis a été repoussée, battue et mise en déroute sur les hauteurs de Carillon où M. le marquis de Montcalm l'attendait de pied ferme à la faveur de mauvais retranchements faits en vingt-quatre heures par des abattis d'arbres couchés les uns sur les autres. Les ennemis y ont perdu 5000 hommes de leurs meilleures troupes réglées, tués et blessés, deux généraux et le major-général. La valeur incroyable de l'officier et du moindre soldat a tout fait. Ils savaient qu'il fallait vaincre ou périr. Ils ont fait des prodiges. Rien n'est comparable à la conduite et à la fermeté de M. le chevalier de Lévis et de M. de Bourlamaque. Le premier a eu plusieurs coups de fusil sans être blessé; le dernier l'a été très dangereusement. Il a eu la clavicule et l'omoplate fracassées, cependant il paraît hors de danger depuis quelques jours. M. le marquis de Montcalm s'est exposé pendant toute l'action, qui a duré sept heures entières, comme le moindre soldat, et du centre où il s'était placé, il s'est porté successivement par-

tout pour donner ses ordres et mener lui-même les secours aux parties qui périllicitaient. Ce général est si fort au dessus de tout éloge que je n'en fais aucun de tout ce qu'il mérite. Conquérant de Chouaguen, du fort Guillaume-Henry avec très peu de forces et de moyens, il ne manque à sa gloire que de sauver le Canada au moment qu'il était coupé par le milieu et perdu sans ressources, de vaincre avec les seules troupes françaises, et, ce qui n'est jamais arrivé et n'arrivera jamais, sans Sauvages, l'ennemi en ayant 500 dans son armée. Ce que j'admire le plus, c'est que ce digne général écrivait le 6 à M. le marquis de Vaudreuil pour lui exposer tout le danger de sa situation et lui réitérer ses instances pour qu'il envoyât du renfort, lui disait : « Cependant, j'espère beaucoup de la valeur et de la volonté des troupes; je vois que ces gens-là marchent avec précaution et tâtonnent; s'ils me donnent le temps de gagner la position que j'ai choisie sur les hauteurs qui dominent le fort de Carillon, je les battrai ». Et dans sa lettre où il informe le gouverneur général de son étonnante victoire, après avoir fait l'éloge de presque tous les officiers en particulier, il a la modestie de dire de lui : « Pour moi, je n'ai que le mérite de m'être trouvé le général de troupes aussi valeureuses ». Qui croirait après cela, Monseigneur, qu'un tel homme sert avec tant de désagrément qu'il est forcé ainsi que moi de demander son rappel?

« Pour vous mettre mieux en état de juger ce qu'il vient de faire, j'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint, Monseigneur, copie de sa relation; c'est autant de sa part que de la mienne car je juge qu'il n'aura peut-être pas pu faute de copiste vous l'adresser lui-même. C'est celle qu'il fait passer à M. le maréchal de Belle-Isle, à M. de Moras et à M. de Crémille. »

Les troupes canadiennes à Carillon

M. Doreil entretenait sur les troupes de la colonie les mêmes préjugés et les mêmes préventions que le marquis de Montcalm et la plupart des officiers des troupes régulières.

Dans sa lettre au ministre du 28 juillet 1758, après avoir fait l'éloge de plusieurs officiers français, éloges d'ailleurs mérité, il ajoute :

« Comme nous avons lieu de douter que les bureaux de la Marine ne tâchent d'augmenter la gloire des quatre cents hommes de troupes et milices de la colonie qui étaient à cette action (Carillon) et peut-être même de diminuer celle des troupes de terre si justement acquise, je dois, Monseigneur, vous informer de ce que M. le marquis de Montcalm m'a écrit particulièrement du 14. Voici comme il s'exprime à ce sujet : « Je dois dire pour la vérité que les troupes de la colonie et les Canadiens ont fait très médiocrement. Monsieur de Trécesson, commandant, a été obligé de faire tirer sur quelques-uns qui abandonnaient leur poste dans les deux sorties ordonnées à la droite par M. le chevalier de Lévis. Peu d'officiers, de soldats et de Canadiens sont sortis après les ordres donnés de sortir. Mrs. Druit, aide-major du bataillon de la Reine, et capitaine, un bon serviteur du Roi, j'ai cru qu'il était du bien du service de m'en louer dans une relation qui devait être rendue publique. M. de Raymond, capitaine des troupes de la colonie, et qui les commande ainsi que les Canadiens, parent du maréchal de camp qui a commandé à l'île Royale, a très bien fait de sa personne je crains bien que M. de Vaudreuil ne fasse rien pour lui parce qu'il ne l'aime pas. J'ai été obligé d'en imposer à l'officier et au soldat français qui disaient hautement que M. de Vaudreuil avait voulu nous faire égorger en me donnant si peu de monde pour faire face à un danger réel, tandis qu'il retenait inutilement un corps de deux à trois mille hommes pour l'envoyer tenter des incursions dans le pays des Cinq Nations où trois cents hommes étaient suffisants et qu'il ne daignait pas mettre en mouvement les autres forces de la colonie, et caetera. Dieu merci, les esprits sont calmés à présent. M. de Vaudreuil cherchera sans doute à se justifier sur le défaut de vivres dont nous n'avions provisions que pour cinq jours au moment de l'attaque. Mais il serait aisé de lui prouver encore ses torts à cet égard. Il y en avait une quantité prodigieuse à Saint-Jean et à Cham-

bly. Pour moi, las de faire des miracles et de n'être pas écouté, je demanderai mon rappel à la fin de la campagne, je suis occupé à présent à mettre de l'ordre dans deux mille Canadiens et six cents Sauvages arrivés enfin hier soir et dont la plus grande partie aurait pu l'être avant l'action comme M. le chevalier de Lévis sans les lenteurs ordinaires et affectées. Ils viennent manger des vivres quand on n'a plus besoin d'eux. »

Une accusation contre M. de Vaudreuil

M. Doreil, dans sa lettre au ministère du 28 juillet 1758, après avoir cité une lettre du marquis de Montcalm où celui-ci se plaignait du marquis de Vaudreuil, reproche au gouverneur d'avoir voulu empêcher l'ingénieur Pontleroy de prendre part à la bataille de Carillon !

« Je dois vous rendre compte ici, Monseigneur, dit-il, d'une autre circonstance qui prouve de plus en plus que M. de Vaudreuil jaloux sans doute de la gloire qu'a acquise M. le marquis de Montcalm aurait voulu sans trop l'affecter le priver des moyens de réussir dans une bonne défense. Ce dernier connaissant l'importance d'avoir un ingénieur d'expérience tel que M. du Pont le Roy dont il avait connu les mérites et le talent à l'armée d'Italie et de Provence, le demanda à M. de Vaudreuil qui parut le lui accorder et qui le laissa le maître de lui donner ordre de partir d'ici (Québec) pour le joindre à Montréal M. de Montcalm écrivit en conséquence à M. de Pont le Roy. Celui-ci qui brûlait du désir de faire la campagne et de connaître par lui-même l'état des fortifications de Carillon dont, sur ce qu'il en avait oui dire, il avait avec raison une mauvaise opinion, se dispose, fixe le jour de son départ, en informe M. de Montcalm et en rend compte à M. de Vaudreuil lequel presque le même jour où il l'accorda à M. de Montcalm lui marque que lorsqu'il jugera à propos qu'il se rende à l'armée, il lui donnera ses ordres. Cette lettre surprit M. de Pontleroy. Il me la montra et concerta avec moi une réponse portant que sur son premier ordre notifié par M. le marquis de Montcalm, il avait compté de par-

tir le 10 juin, qui était le lendemain, qu'il n'avait pas de temps à perdre pour joindre M. de Montcalm à Montréal, d'où il devait partir le 24 ou le 25, que son équipage était déjà parti. Il n'en était rien, il se mettrait en chemin le lendemain dans l'espérance qu'il ne pouvait que lui savoir gré de son zèle et de son empressement, cela fut exécuté. Il arriva à Montréal. M. de Vaudreuil au travers de ses politesses avait l'air fâché. N'importe l'objet du bien du service était rempli. Il n'osa refuser ouvertement et en face cet ingénieur en chef à M. de Montcalm avec lequel il partit le 25 pour se rendre à l'armée. L'événement a justifié combien il y était nécessaire. Et ce petit détail de plus vous persuadera encore mieux, Monseigneur, tous les désagréments que l'on est sans cesse dans le cas d'éprouver ici, n'ayant en vue que le bien du service. M. le marquis de Montcalm y a été sans cesse exposé depuis le premier moment de son arrivée et ce n'est qu'à force de zèle et de philosophie qu'il y a résisté. »

Montcalm proposé comme gouverneur

Malgré son antipathie pour le marquis de Vaudreuil, le marquis de Montcalm n'avait, nous en sommes convaincu, jamais rêvé de le supplanter comme gouverneur de la Nouvelle-France. Montcalm était essentiellement un soldat et n'avait aucune ambition politique ou de gouvernement. Il est certain, toutefois, que son ami intime et souvent son truchement auprès des ministres de la marine et de la guerre, M. Doreil proposa de remplacer M. de Vaudreuil par M. de Montcalm. Dans sa lettre du 31 juillet 1758, M. Doreil après avoir porté plusieurs accusations contre le gouverneur, proposait au ministre de le rappeler et de donner son poste à M. de Montcalm.

Il écrivait : « Il (le pays) a été soutenu par miracle jusqu'à présent et avec rien par la conduite, les talents et la vertu de Monsieur le marquis de Montcalm secondé par MM. de Lévis, de Bourlamaque, par la valeur de MM. les officiers particuliers, par la bonté du soldat français et par la grande docilité de nous tous. Nous sommes venus

défendre le pays, nous nous y ruinons la santé et la bourse. Nous n'avons éprouvé en revanche que d'indignes préférences, des injustices sans fin, des noirceurs, des perfidies. Nous avons souffert par sagesse et par l'amour du bien, de la paix. Nous avons tout sacrifié par zèle pour le service du Roi, et pour parvenir à une bonne harmonie, trois ans révolus dans cette cruelle situation lassent enfin la patience. La mesure est comble Monsieur le marquis de Montcalm n'a à se reprocher que trop de bonté, et de déférence. Il vous demande son rappel, Monseigneur, je suis étonné qu'il ne l'ait pas demandé plus tôt. Je vous supplie à genoux de m'accorder le mien que je sollicitais en vain depuis longtemps... Si l'on veut sauver ou établir le Canada solidement que Sa Majesté en confie le gouvernement général à M. le marquis de Montcalm. Il possède la science politique comme les talents militaires, homme de cabinet et de bataille, grand travailleur, juste, désintéressé jusqu'au scrupule, clairvoyant, actif, et n'ayant en vue que le bien, en un mot homme vertueux et universel. Je ne sais si cette place serait de son goût et peut-être m'en saurait-il bien mauvais gré s'il imaginait que je hasarde cette proposition. Je ne la fais, Monseigneur, que pour le bien et par zèle pour le service du Roi. Quand M. de Vaudreuil aurait de pareils talents en partage il aurait toujours un défaut original, il est Canadien. Cette qualité tire plus à conséquence que je ne puis le dire. M. le marquis de Montcalm connaît à présent à fonds ce que comporte la paix mieux que M. de Vaudreuil. Il aurait la manière de traiter avec les Sauvages, de se les attacher et de les faire agir suivant les circonstances. Ils le connaissent, l'aiment, le respectent et le craignent. C'était une erreur populaire d'imaginer qu'il fallait Monsieur de Vaudreuil au Canada uniquement à cause des Sauvages. Il serait fort à souhaiter que M. Duquesne y fut resté jusqu'à présent. Agissant de concert avec Monsieur le marquis de Montcalm, son ami, ils auraient fait de grandes choses. Au surplus, cette place qui peut être bien remplie exige un officier général de terre et non un marin. M. de Vaudreuil n'est ni l'un ni l'autre. La guerre se fait à présent ici comme en Europe, et les fonctions du gouvernement général ne

regardent en aucune façon la Marine aussi c'est ce que depuis une trentaine d'années que la colonie est gouvernée par des marins quoi que avant ce temps la guerre ne se faisait pas comme aujourd'hui ».

M. Doreil obtient son rappel

M. Doreil, comme nous l'avons déjà mentionné, avait accepté la charge de commissaire des guerres à la suite de l'armée du baron de Dieskau avec une extrême répugnance. Il avait à peine passé quelques mois au Canada qu'il rappelait au ministre de la guerre sa promesse de le rappeler en France au bout de deux années.

Le 3 novembre 1756, il lui écrivait :

« Vous vous rappelerez aisément, Monseigneur, tous les sacrifices que j'ai faits en partant de France, l'abandon de mes enfants et de toutes mes affaires de famille et d'intérêts. Je m'y déterminai uniquement pour vous plaire, pour répondre aux bontés dont vous daigner me donner tant de marques, et dans l'espérance que mon absence ne serait que de deux ans tout au plus. »

Puis, venaient les demandes ordinaires de gratifications, d'indemnités, etc., et, enfin, de rappel en France le plus tôt possible.

Le 5 mai 1757, M. Doreil écrit de nouveau au ministre :

« Trouvés bon que faute de temps et de secrétaire, je me borne aujourd'hui à vous Envoyer copie de la lettre que J'écris à M. le Comte Dargenson J'y ajouterai seulement ma très humble prière de me tirer d'icy à quelque prix que ce soit pour me rapprocher de vous, Monseigneur, et de M. le Comte de Maillebois, J'ay essuyé une maladie sérieuse au Commencement de l'hiver et malgré cela J'ay été obligé de voyager avec 26 et 28 degrés de froid et travailler beaucoup, parce qu'il n'est pas en moy de jamais laisser souffrir la moindre des choses dont je suis chargé. Je perirois de chagrin, Monseigneur, si vous ne M'accordiez pas la grace que J'implore J'attends avec la dernière impatience l'arrivée de quelques vaisseaux pour apprendre à ce sujet ce que J'ay à espérer ou à Craindre ».

Le 31 juillet 1758, M. Doreil, en informant le ministre que le marquis de Montcalm, demandait son rappel, ajoutait :

« Je vous supplie à genoux de m'accorder le mien que je sollicite en vain depuis longtemps. J'ai abandonné des enfants au berceau et toutes mes affaires de France. Elles périssent depuis plus de trois ans, m'occasionnent des pertes considérables et y achèvent ma ruine ici. Il est impossible de vivre depuis deux ans avec le traitement du Roi. Les deux mille livres que j'ai font l'équivalent de trois mille en France. Jugez, Monseigneur, s'il est possible de se soutenir avec une maison montée j'espère à cet égard tout de votre justice et de votre bonté ».

C'est tard à l'été de 1758 que M. Doreil apprit que le ministre lui permettait enfin de retourner en France.

Le 30 septembre 1758 il écrivait au ministre :

« Lorsque j'appris mon départ à M. Bigot je ne pus lui parler que du motif de ma santé et de mes affaires. Mrs de Vaudreuil et de Montcalm avaient exigé que je ne lui fisse point part de celui pour lequel ils m'envoyaient ; c'est sans doute ce qui a fait dire à M. Bigot que je lui avais assuré devoir revenir au printemps. »

Le départ de M. Doreil

M. Doreil s'embarqua à Québec le 11 novembre 1758 sur la flûte du Roi l'*Outarde*. La mer était sillonnée par des vaisseaux de guerre anglais qui faisaient la chasse aux navires français. La traversée représentait donc des dangers réels. L'*Outarde*, probablement pour éviter les vaisseaux ennemis, relâcha à Saint-Andée, en Espagne, le 14 décembre 1758. La traversée avait donc duré un mois et quelques jours.

De Saint-Andée, le 15 décembre 1758, M. Doreil écrivait au maréchal de Belle-Isle, ministre de la guerre :

« Comme je ne puis en partir (de Saint-Andée) aussitôt que je le désirerais tant par la difficulté des montures qu'il faut faire venir de Belbac que parce que j'ai besoin de repos et une plaie à la tête, je

me détermine moyennant le secours et les bons offices de M. Daragorry, négociant français faisant office de consul de la nation, de faire partir par un courrier pour Bayonne les dépêches dont je suis chargé pour vous, Monseigneur, pour M. de Crémilles et pour le ministre de la marine. Je ne réserve que certains paquets particuliers que je dois avoir l'honneur de remettre moi-même. Je suis désespéré, Monseigneur, d'un retard forcé par des circonstances bien méritoires. Par l'état bien déplorable dans lequel j'ai laissé le Canada, daignez vous en occuper, Monseigneur, en attendant le tableau que je suis chargé de vous faire de sa situation. Dès que je pourrai me traîner, je ne perdrai pas une minute pour me rendre près de vous, et une fois arrivé à Bayonne je prendrai la route et marcherai jour et nuit pour faire la plus grande diligence ».

De Bayonne où il venait d'arriver, M. Doreil écrivait au maréchal de Belle-Isle, le 30 décembre 1758 :

« Après bien des fatigues et des contretemps occasionnés par la difficulté des montagnes des Pyrénées et par des inondations, me voici enfin arrivé ici, et je reçois des secours et des politesses au delà de mes espérances de la part de mon confrère, M. de Liesse Dubardier, quoiqu'il soit incommodé et hors d'état d'agir par lui-même; grâce à ses soins j'aurai demain une chaise de poste prête, et j'espère que ma santé me permettra de me mettre en chemin le 1er janvier. Je ferai le plus de diligence qu'il sera possible, brûlant du désir d'arriver et de remplir auprès de vous, Monseigneur, la mission dont je suis chargé. La mauvaise saison, les pluies abondantes, la difficulté des chemins, rien enfin ne m'arrêtera. Je suis trop fâché que des circonstances forcées se soient opposées à mon empressement pour ne pas combattre les nouveaux obstacles. »

M. Doreil après 1758

Il semble qu'après son retour en France M. Doreil fut employé pendant quelques mois dans les bureaux du département de la guerre.

Une lettre au maréchal de Belle-Isle, ministre de la guerre, laisse entendre qu'il s'occupait plus particulièrement des affaires du Canada. Cette lettre datée du 29 janvier 1759 disait :

« Pour ne pas vous interrompre par de petits objets, j'ai l'honneur de joindre ici la note des prix du comestible en Canada avant mon départ. Vous avez paru le désirer pour le montrer au Roi. Je suis les bureaux. J'ai travaillé hier tout l'après-midi avec M. Acaron dont je suis très content. Je dois voir ce soir M. Berryer. Tout s'expédie. L'obstacle pour le chargement des farines à Bordeaux est levé. Je vais m'occuper de faire régler une augmentation de traitement à M. le marquis de Montcalm et en un mot je ne perds pas un moment. Le temps est précieux. Je ne tarderai pas à aider M. de Fumeron pour la Correspondance du Canada. »

Selon sa coutume, M. Doreil terminait sa lettre en parlant de ses sacrifices et en sollicitant de nouvelles faveurs.

Nous voyons qu'à la fin de l'année 1759 M. Doreil était employé en Bretagne en qualité de commissaire ordonnateur à la suite de l'armée chargée de défendre le littoral. C'est du moins ce qui ressort d'une lettre de M. Doreil au maréchal de Belle-Isle, ministre de la guerre. Il écrivait de Vannes, le 14 décembre 1759: « Depuis le départ de la poste à deux heures après-midi, il n'y a eu rien de nouveau sur la côte et l'on a point aperçu la flotte de M. le maréchal de Conflans. M. le duc d'Aiguillon couche à Saint-Gildas avec son état-major. J'y envoie un commissaire des guerres pour exécuter les ordres qu'il jugera à propos de lui donner »

M. Doreil et l'Eloge historique

Dans le *Mercure de France*, livraison de janvier 1760, on trouve *Eloge historique du marquis de Montcalm*. Cet *Eloge*, fort bien tourné, fut reproduit dans le *Journal de Québec*, en 1855, et publié en brochure, la même année, par l'éditeur Augustin Côté.

Le Père Martin, Jésuite, auteur de *Montcalm en Canada*, attribue cet *Eloge* à M. Doreil. Nous ne croyons pas nous tromper en avan-

çant que le Père Martin avait été renseigné par l'abbé L.-E. Bois. Ce collectionneur de documents historiques n'était pas très scrupuleux sur la provenance des pièces qu'il réunissait. Il se fiait un peu trop à ce que lui affirmaient les vendeurs de manuscrits portés à exagérer pour augmenter la valeur de leurs pièces.

L'*Eloge historique du marquis de Montcalm* contient nombre de petits détails sur la fin du héros qui, semble-t-il, ne devaient pas être encore rendus en France à la fin de 1759. On sait que M. Doreil partit pour la France à l'automne de 1758, presque un an avant la mort de Montcalm.

Nous serions plutôt porté à attribuer l'*Eloge historique du marquis de Montcalm* à son ami et aide de camp M. de Bougainville. C'était d'ailleurs l'opinion de Mgr Amédée Gosselin, historien très scrupuleux et qui n'avançait rien sans donner des preuves.

C'est dans l'*Eloge historique du marquis de Montcalm* qu'on rencontre pour la première fois la légende que Montcalm fut déposé dans un trou creusé par une bombe dans la chapelle des Ursulines de Québec. Or, la même affirmation se trouve dans l'inscription composée par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres pour le marbre que les frères d'armes du héros voulaient placer dans la chapelle des Ursulines. M. de Bougainville avait été l'inspirateur et peut-être le principal collaborateur de cette inscription.

Pour nous, l'*Eloge historique du marquis de Montcalm* est plutôt l'oeuvre de M. de Bougainville que de M. Doreil.

Opinions sur M. Doreil

Est-il nécessaire de donner ici les appréciations des ministres de la guerre et de la marine sur M. Doreil? Si le ministre de la guerre n'avait pas été satisfait de ses services aurait-il insisté comme il le fit pour le laisser au Canada jusqu'à la fin de la campagne!

Quant au président du Conseil de Marine il prenait la peine d'écrire à M. Doreil, le 31 août 1758, que les chefs de la colonie lui

avaient rendu des témoignages fort avantageux sur son compte et que lui-même avait toute confiance en lui.

Montcalm avait une haute opinion de M. Doreil et ses lettres démontrent qu'il l'estimait autant que ses amis Lévis, Bougainville, Bourlamaque, etc. Il en parle souvent et toujours en excellents termes.

Du camp de Carillon, le 21 octobre 1758, Montcalm écrivait au ministre :

« Monsieur le marquis de Vaudreuil a voulu dans les circonstances envoyer un officier intelligent en état d'instruire avec vérité de tout le ministre de la marine. J'ai été assez heureux pour lui faire envoyer monsieur de Bougainville et lui faire agréer le passage de monsieur Doreil, commissaire ordonnateur pour les affaires. Il est à souhaiter que l'un et l'autre arrivent et je vous prie d'ajouter foi à ce qu'ils vous diront. Monsieur de Bougainville se propose de nous revenir car son zèle pour le service ne connaît aucune difficulté.

« Je n'ai pas besoin de vous recommander monsieur Doreil de qui j'ai été très content; commissaire désintéressé, capable de travail, l'aimant et en état d'être chargé de détails de tout genre. C'est le cas de lui procurer quelque grâce distinguée, et je vous en serait obligé en mon particulier; il ne vous laissera rien ignorer de notre situation, et vous peindra l'impossibilité où sont nos officiers de vivre ». ⁽⁴⁾

Le chevalier de Lévis avait une aussi haute opinion de M. Doreil que le marquis de Montcalm. De Carillon, le 8 octobre 1758, il écrivait au prince de Beauvan :

« Je compte que ce sera M. Doreil, commissaire ordonnateur, qui repasse en France, qui vous remettra cette lettre. Permettez-moi de vous demander vos bontés pour lui; vous pouvez vous en rapporter à ce qu'il vous dira de notre situation. Il est instruit et je l'ai prié d'entrer dans tous les détails avec vous ». ⁽⁵⁾

Quelle était l'opinion du gouverneur de Vaudreuil sur M. Do-

(4) *Collection de manuscrits*, vol. IV, p. 202.

(5) *Lettres du chevalier de Lévis*, p. 211.

reil? Dans une lettre au ministre du 12 juin 1756, le chevalier de Montreuil écrit:

« Monsieur Vaudreuil est prévenu contre monsieur Doreil, commissaire ordonnateur et moi, parce qu'il croit que nous rendons compte à la cour de ce qui se passe. Je vais toujours mon train en prenant les précautions possibles, je lui fais continuellement ma cour; les officiers de la colonie n'aiment pas les officiers de terre; il est incroyable combien le luxe règne dans ce pays et combien le Roi est volé par la mauvaise administration des affaires ».⁽⁶⁾

Bigot, lui-même, malgré ses soupçons et ses préventions contre M. Doreil, était obligé de lui rendre hommage. Il écrivait, le 7 août 1756, au chevalier de Lévis: « M. Doreil n'a pas besoin que je le réveille, me paraissant très zélé et attentif pour ses fonctions »⁽⁷⁾.

Au printemps de 1758, quand Bigot apprit que M. Doreil obtiendrait probablement son congé, il écrivit au président du Conseil de Marine pour s'opposer à son départ. « S'il passe en France, disait-il, il ne reviendra pas. Il faut qu'il reste dans la colonie jusqu'à la fin de la campagne ». Et il ajoutait que le marquis de Montcalm était de la même opinion que lui.

Un dernier mot sur M. Doreil

Aucune des lettres de M. Doreil au ministre de la guerre et au ministre de la marine ne donne son prénom. Selon la coutume du temps, le commissaire des guerres signait simplement « Doreil ».

M. Dussieux, dans son ouvrage *Le Canada sous la domination française*, parle à plusieurs reprises de M. Doreil sans mentionner son prénom.

Nos dictionnaires de biographies canadiennes de même que nos auteurs Garneau, Ferland, Chapais, etc., etc., font également le silence sur ce point.

(6) *Collection de manuscrits*, vol. IV, p. 31.

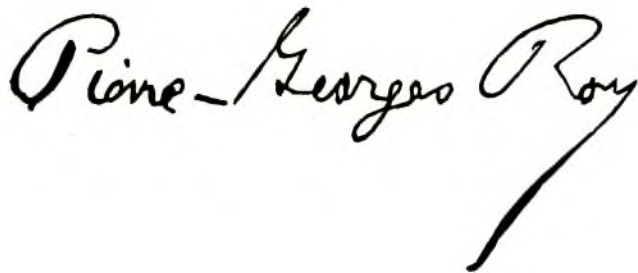
(7) *Lettres de Bigot*, p. 12.

Nous avons avoir cherché ce prénom vainement pendant plusieurs années. Nos différents départements ni les connaisseurs en histoire du Canada ne pouvaient nous renseigner sur le prénom de M. Doreil.

Les registres de l'état civil de Québec consultés nous donnaient bien le nom de M. Doreil comme témoin au baptême d'un enfant du chirurgien Arnoux, le 1er septembre 1748. Le texte de l'acte ne mentionnait pas M. Doreil et celui-ci avait signé au bas « Doreil » tout court.

Les registres de Montréal devaient nous donner la clef de l'énigme. M. Doreil y apparaît comme présent à deux mariages, celui du capitaine de Barraute, du régiment de Béarn, le 15 décembre 1755, et celui du capitaine de Fignery, également du régiment de Béarn le 28 décembre de la même année. Dans le premier de ces actes, l'abbé Déat mentionne parmi les personnes présentes au mariage « André Doreil, écuyer, conseiller du Roy, commissaire provincial des guerres au département de Provence ».

Voilà donc un point établi: M. Doreil se nommait André Doreil.⁽⁸⁾

A handwritten signature in cursive script that reads "Pierre-Georges Roy". The signature is written in dark ink on a light background. The first name "Pierre" is written with a large, decorative initial 'P'. The last name "Roy" is written with a large, sweeping initial 'R' that extends downwards and to the right.

(8) Nous devons communication des lettres de M. Doreil à M. Gustave Lantot, archiviste du Canada. Nous lui offrons ici nos remerciements pour son obligeance.